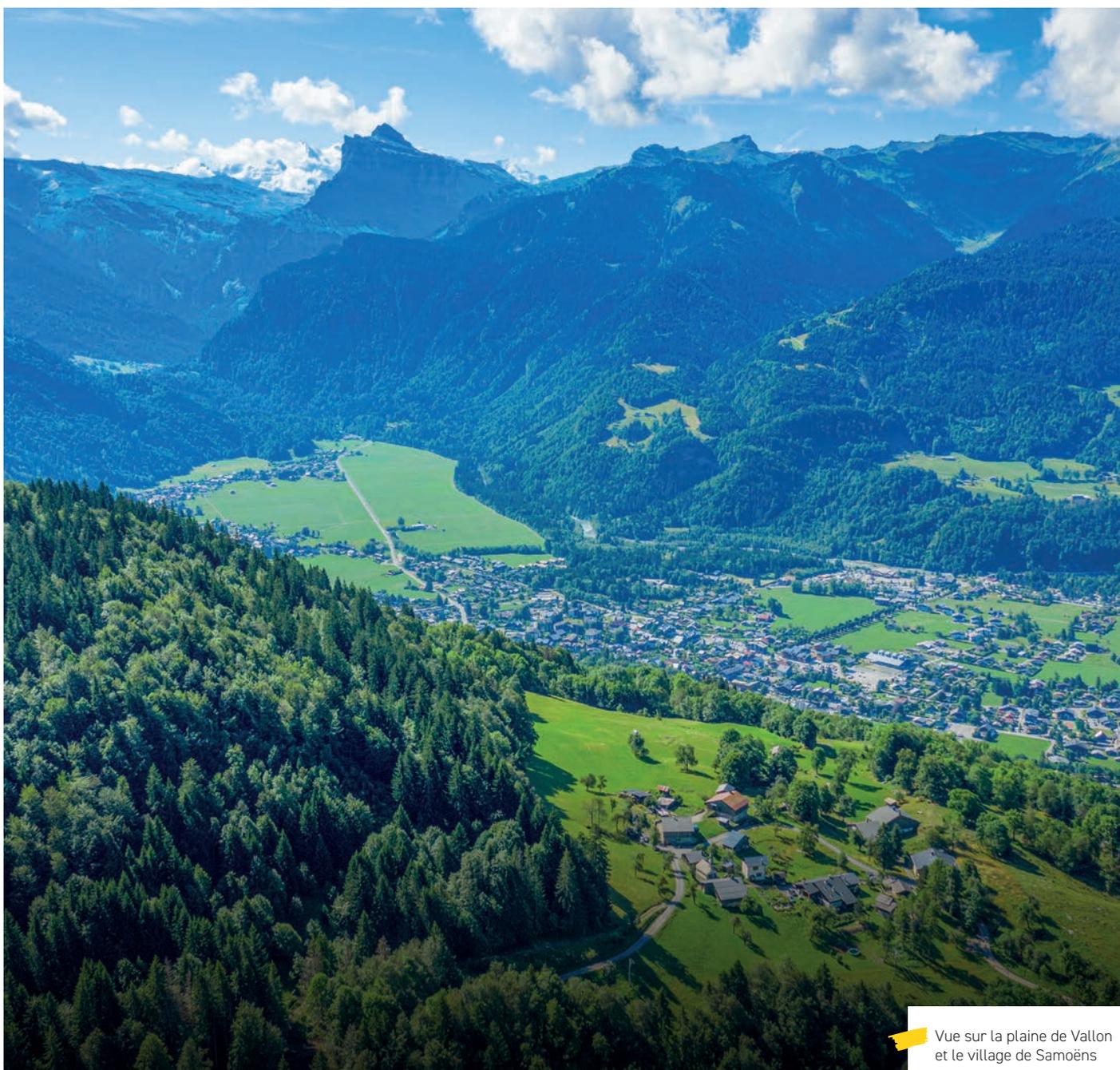


RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ

DE COMMUNES

DES MONTAGNES DU GIFFRE



Vue sur la plaine de Vallon
et le village de Samoëns



Restez en contact !



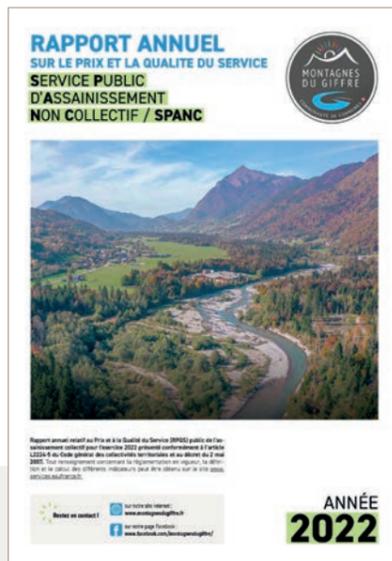
sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/

ANNÉE

2022

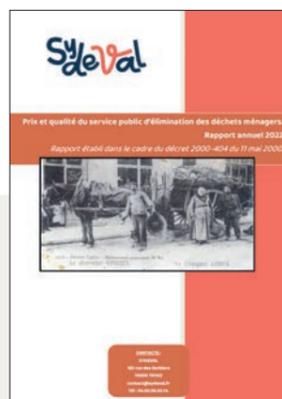
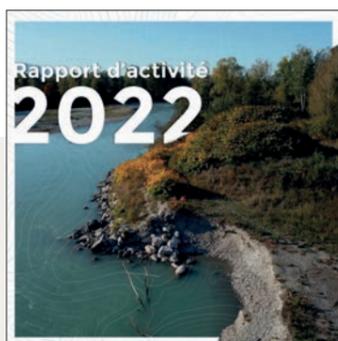


→ Les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) pour l'année 2022 - pour la prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés et le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - sont disponibles uniquement en téléchargement (pdf) sur le site de la Communauté de Communes www.montagnesdugiffre.fr ou sur demande : accueil@montagnesdugiffre.fr / 04 50 47 62 00

Les Montagnes du Giffre, un territoire niché entre la vallée de l'Arve et le Chablais. 

Un espace géographique cohérent et préservé - entre lacs et montagnes - avec le torrent du Giffre comme fil d'Ariane.

Huit communes engagées à travailler collectivement pour accompagner la mise en œuvre de projets qui répondent aux enjeux locaux dans une démarche de développement durable et solidaire.



→ Les rapports d'activité 2022 du SM3A et SYDEVAL, deux syndicats auxquels la Communauté de Communes adhère - notamment pour la compétence GEMAPI et pour le traitement des ordures ménagères, sont disponibles en téléchargement (pdf) sur :

- <https://riviere-arve.org/>
- <https://www.sydeval.fr/>

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la remise d'un rapport annuel retraçant l'activité de la Communauté de Communes. Chaque maire est alors tenu d'en faire une communication au sein de son conseil municipal. L'édition de deux rapports spécifiques - sur le service public de prévention et d'élimination des déchets et assimilés et sur l'assainissement non collectif / SPANC - est aussi prévue par l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et s'intègre donc au rapport général.

Chacun pourra retrouver dans ce rapport d'activité le compte rendu de l'exercice des différentes compétences de la Communauté de Communes. Tous les projets et réalisations sont présentés et illustrés. Les conseillers communautaires sont disponibles pour compléter les informations fournies avec l'appui du Président et des services intercommunaux.



Vue sur la vallée du Giffre depuis le Pont des Thézières à Taninges

Directeur de publication : Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes
Rédacteur en chef : Joël Vaudey, vice-président de la Communauté de Communes
Rédaction : Services de la Communauté de Communes
Conception : Service communication de la Communauté de Communes
Crédits-photos : Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, Olivier Lestien, Thomas Garcia
 Septembre 2023

 Restez en contact !

 sur notre site internet : www.montagnesdugiffre.fr

 sur notre page Facebook : www.facebook.com/montagnesdugiffre/



MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



Stéphane BOUVET
Président
Maire de Sixt-Fer-à-Cheval



Gilles PEGUET
1^{er} vice-président
Maire de Taninges



Joël VAUDEY
2^{ème} vice-président
Maire de Verchaix



Régis FORESTIER
3^{ème} vice-président
Maire de Mieussy



Yves BRUNOT
4^{ème} vice-président
Conseiller municipal à Samoëns



Sylvie ANDRES
5^{ème} vice-présidente
Maire de La Rivière-Enverse



Martin GIRAT
6^{ème} vice-président
Conseiller municipal à Morillon



Cyril CATHÉLINEAU
7^{ème} vice-président
Maire de Châtillon sur Cluses



Simon BEERENS-BETTEX
Maire de Morillon



Jean-Charles MOGENET
Maire de Samoëns



Eric GRANGER
Châtillon sur Cluses



Nadine ORSAT
Châtillon sur Cluses



Rénauld VAN CORTENBOSCH
La Rivière-Enverse



Mélissa BERTHAUD
1 Démission fin 2022
Remplacée par Elise MOGEON
Mieussy



Christine BUCHARLES
Mieussy



Sophie CURDY
Mieussy



Jean-François GAUDIN
Mieussy



Jean-Jacques GRANDCOLLOT
Samoëns



Sarah JIRO
Samoëns



Monique LAPERROUSAZ
Samoëns



Alain BARBIER
Sixt-Fer-à-Cheval



René AMOUDRUZ
Taninges



Alain CONSTANTIN
Taninges



Marie COQUILLEAU
2 Démission mi-2023
Remplacée par Gisèle TRIPOZ
Taninges



Marise FAREZ
Taninges



André POLLET-VILLARD
Taninges



Rachel ROBLES
Taninges



Daniel MORIO
3 Démission début 2023
Remplacée par Sylvie JOUAULT
Verchaix



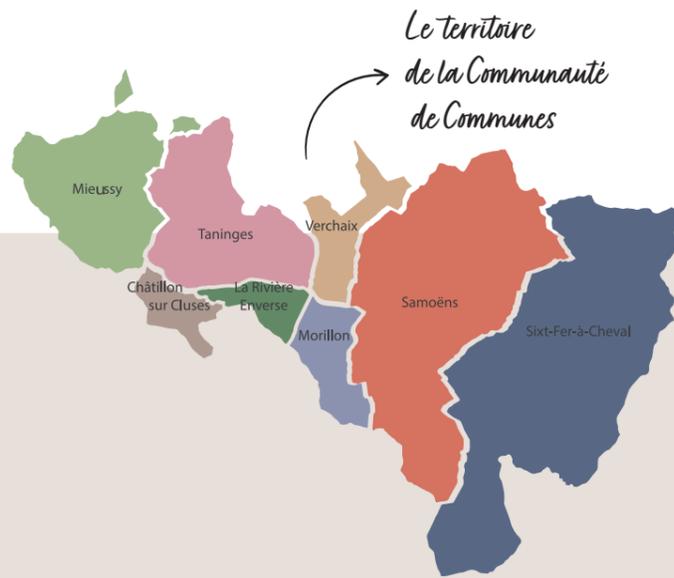
1 Elise MOGEON
Mieussy



2 Gisèle TRIPOZ
Taninges



3 Sylvie JOUAULT
Verchaix



Le territoire de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre compte 28 conseillers communautaires. Dans les Montagnes du Giffre, les élus ont fait le choix d'adopter un accord local de répartition des sièges, pour permettre aux plus petites communes du territoire d'être mieux représentées au sein du conseil communautaire.



Compétences, commissions, services et circuit de décision

Compétences obligatoires



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES



GEMAPI

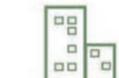


COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Compétences facultatives



POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL



SPORT ET CULTURE



ENVIRONNEMENT



ACTION SOCIALE



POLITIQUE DE LA VILLE



VOIRIE



MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Compétences supplémentaires



BÂTIMENTS DE GENDARMERIE



MAISONS FUNÉRAIRES



ABATTOIR DU PAYS DU MONT-BLANC



STRUCTURES RELAIS DE DYNAMISATION ÉCONOMIQUE



FILIERE BOIS



HÔPITAL INTERCOMMUNAL ANNEMASSE-BONNEVILLE



Les commissions thématiques de la Communauté de Communes

Les commissions thématiques sont des instances de consultation. Elles examinent les dossiers, formulent des suggestions, donnent des avis, préparent des rapports mais elles ne peuvent en aucun cas décider à la place du conseil communautaire. Le président est membre de droit de chaque commission, ainsi que les vice-présidents en fonction des délégations qui leur ont été attribuées.

COMMISSION 1

FINANCES
Présidée par Gilles PEGUET
CULTURE
Présidée par Simon BEERENS-BETTEX

COMMISSION 2

GESTION DES DÉCHETS
Présidée par Régis FORESTIER

COMMISSION 3

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Présidée par Yves BRUNOT

COMMISSION 4

VIE SOCIALE
Présidée par Sylvie ANDRES

COMMISSION 5

PROMOTION DU TOURISME
Présidée par Martin GIRAT

COMMISSION 6

ENVIRONNEMENT
Présidée par Cyril CATHÉLINEAU
FORÊT, GEMAPI
Présidée par Jean-Charles MOGENET

COMMISSION 7

RESSOURCES HUMAINES, COMMUNICATION, EAU / ASSAINISSEMENT
Présidée par Joël VAUDEY

COMMISSION 8

MOBILITE
Présidée par Cyril CATHÉLINEAU

Création de la commission en septembre 2022





Les services de la Communauté de Communes

Pour mettre en œuvre ses compétences, la Communauté de Communes s'appuie sur une trentaine d'agents à l'année, appuyée par des saisonniers - gestion des déchets, entretien des sentiers et accueils de loisirs - lors des pics d'activité liés notamment à l'activité touristique.



● Titulaires
● Contractuels
+ 8 agents en disponibilité ou arrêt longue durée



Répartition Hommes / Femmes
49 % : 51 %
Hommes : Femmes



● Accueils de loisirs : contrats courts (de 5 jours à 4 semaines) lors des vacances scolaires
● Gestion des déchets Lors des pics d'activité
● Entretien des sentiers De mai à octobre

Principales arrivées en 2022 :

- 1 Directrice des Services Technique (DST) : Amélie Deage (Titulaire)
- 1 Technicienne « SPANC / Arve Pure » : Hélène Bonne (CDD 3 ans)
- 1 Chef de projet « Mobilité / Transport » : Romaric Juvanon (CDD 3 ans)
- 1 Assistant « Promotion du Tourisme » : Baptiste Bouton (CDD 1 an)
- 1 Chargée de mission « Structuration du Système d'Information Géographique » : Elise Williard (Stage de 6 mois)



5 Services de la CCMG

Composition : agents
Rôle : mise en œuvre des projets sur le territoire



Vote et décisions

4 Conseil communautaire

Composition : 28 élus communautaires
Rôle : approbation des délibérations, vote du budget.

Orientations



1 Cadre législatif, orientations des élus, des habitants, des communes, des services...

Propositions

2 Commissions

Composition : les élus communautaires volontaires
Rôle : travail préparatoire sur les dossiers à soumettre aux instances.

Présentation

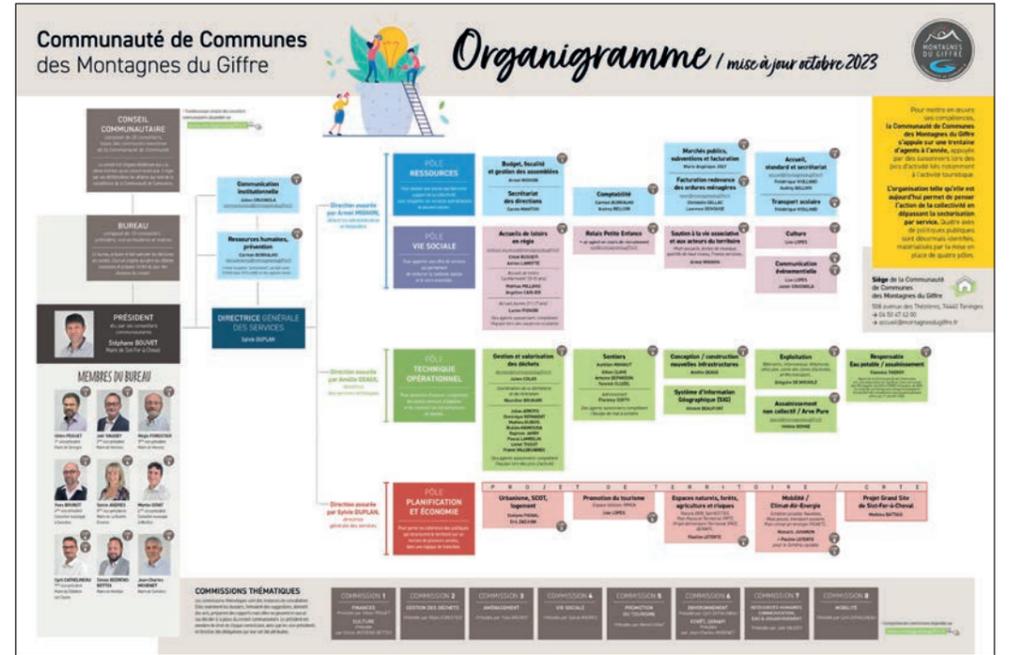
3 Bureau communautaire

Composition : le président, les vice-présidents et les maires.
Rôle : orientations stratégiques et préparation des délibérations avant leur présentation en conseil communautaire



Une nouvelle organisation des services

Sous l'impulsion de la Directrice Générale des Services (DGS), en lien avec le président de la Communauté de Communes et le vice-président délégué aux ressources humaines, **une nouvelle organisation des services a été mise en place au début de l'année 2022**, notamment pour permettre « de penser l'action de la collectivité en dépassant la sectorisation par service ».



Quatre axes de politiques publiques

sont désormais identifiés,

matérialisés par la mise en place de quatre pôles :

→ Organigramme des services disponible sur :

www.montagnesdugiffre.fr, rubrique « Organisation des services »

PÔLE RESSOURCES

Pour donner une assise aux fonctions support de la collectivité sans lesquelles les services opérationnels ne peuvent exister.

PÔLE VIE SOCIALE

Pour apporter une offre de services qui permettent de renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble.

PÔLE TECHNIQUE OPÉRATIONNEL

Pour permettre d'assurer la logistique des autres services, d'exploiter et de concevoir les infrastructures de demain.

PÔLE PLANIFICATION ET ÉCONOMIE

Pour porter en cohérence des politiques qui structurent le territoire sur un horizon de plusieurs années, dans une logique de transition.



Fin 2022, à l'initiative des conseillers communautaires, élus et agents de la Communauté de Communes se sont retrouvés à Samoëns à l'occasion d'une rencontre amicale. Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes, puis Joël Vaudey, vice-président délégué aux ressources humaines, ont pris la parole pour remercier « les agents qui travaillent au quotidien pour assurer un service public de qualité. L'humain doit rester au cœur de notre fonctionnement car cela fait la force de notre collectivité. La solidarité entre agents, entre services, et la proximité avec les élus contribuent à avancer sereinement et préparer ensemble l'avenir du territoire ».



Restez en contact !



sur notre site internet : www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook : www.facebook.com/montagnesdugiffre/



BUDGET 2022 : Où sont allées les dépenses ?

Fonctionnement et investissement, tous budgets confondus*

Total des dépenses : 14 591 896 euros

- Budget principal : 8 235 539 euros
- Budgets annexes : 6 356 357 euros

Comment sont réparties les dépenses de la Communauté de Communes, sur la base d'un billet de 100 euros ?

* Ces éléments comprennent les dépenses de fonctionnement et d'investissement de tous les budgets de la Communauté de Communes, c'est à dire le budget principal et les 6 budgets annexes : ordures ménagères, zones d'activités de l'Epure et Chessin, GEMAPI, navettes saisonnières, assainissement non-collectif.

Gestion des déchets

25 euros

Comprend les dépenses liées à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets produits sur le territoire, ainsi que les coûts liés aux équipements : points d'apport, déchèterie, véhicules, matériel...

Solidarité

19 euros

Comprend les dépenses liées aux attributions de compensation, au reversement de fiscalité professionnelle (jusqu'en 2022) et au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Frais de personnel

15 euros

Comprend les frais de personnel de la collectivité, permanents et saisonniers, tous services confondus.

Organigramme du personnel disponible sur montagnesdugiffre.fr

BON À SAVOIR

A titre de comparaison, pour une collectivité équivalente - c'est à dire une Communauté de Communes de moins de 15 000 habitants - les frais de personnel représentent en moyenne 40% des dépenses de fonctionnement.

Promotion du tourisme

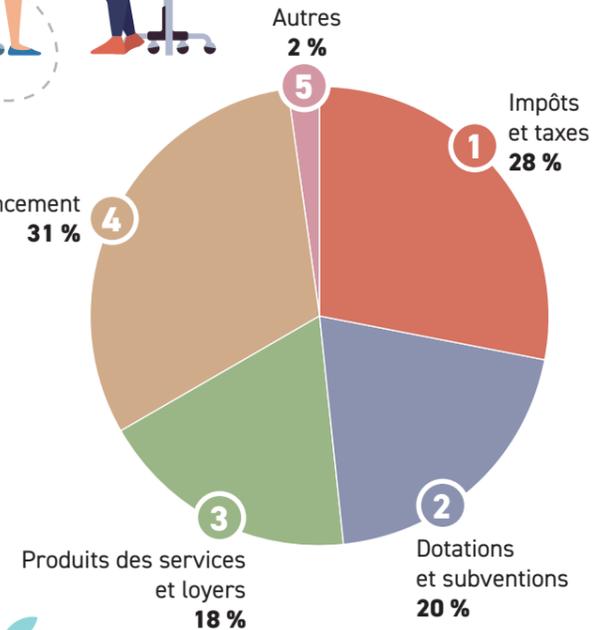
13 euros

Comprend les dépenses liées à la promotion du tourisme (subventions, travaux et équipements des offices de tourisme intercommunaux de Praz de Lys / Sommand et Haut-Giffre Tourisme, édition des supports de promotion, études, mise en place de la stratégie de marketing territorial...), au dispositif "Espaces Valléens"...

Mobilité et transport

9 euros

Comprend les dépenses liées à l'élaboration du schéma directeur cyclable, au service saisonnier de transport collectif (navettes été et hiver), au transport scolaire...



Aménagement et autres équipements publics

6 euros

Comprend les dépenses liées à la gestion des zones d'activités de Chessin à Taninges et de l'Epure à Verchaix, au projet de maison funéraire à Verchaix, aux travaux dans les gendarmeries de Samoëns et Taninges, au service urbanisme et au SCOT...

Action sociale

5 euros

Comprend les dépenses liées aux subventions à destination des crèches du territoire, aux diverses aides accordées par la Communauté de Communes (France Services, EPHAD de Taninges, Mission Locale, Restos du Cœur, Arve Réfugiés...).

Culture, sport, loisirs et évènementiel

4 euros

Comprend les dépenses liées aux subventions à destination des accueils de loisirs associatifs, ainsi qu'aux frais de gestion de l'accueil de loisirs la Marmotte et de l'Accueil jeunes. Comprend aussi les subventions à destination des écoles de musique, des évènements locaux, le soutien financier des jeunes sportifs de haut-niveau et de la section ski du collège de Taninges...

Environnement, espaces naturels et prévention des risques

3 euros

Comprend les dépenses liées à la gestion des sentiers, dont la voie "Au Fil du Giffre", au Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre, à l'animation forestière, à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), au service d'assainissement non-collectif (SPANC)...

Administration générale

2 euros

Comprend les dépenses liées aux frais généraux de la structure (assurances, marchés publics, loyers, téléphonie, informatique...), ainsi qu'à la communication institutionnelle, aux indemnités des élus...

BUDGET 2022 : D'où venaient les recettes ?

1 Impôts et taxes

- Taxes sur les ménages : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière bâti et non-bâti...
- Fiscalité professionnelle : cotisation foncière des entreprises (CFE), taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)...
- Compensation des réformes fiscales : suppressions de la taxe d'habitation sur les résidences principales, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)...
- Taxe GEMAPI

2 Dotations et subventions

Dotations de l'Etat et subventions (Région, Département, ADEME, Agence de l'Eau, CAF...)

3 Produits des services et loyers

- Redevance des Ordures Ménagères (REOM),
- Participation des familles aux accueils de loisirs, prestations pour l'assainissement non collectif, refacturation des actes d'urbanisme,
- Loyers des bâtiments de gendarmerie et France services,
- Vente des terrains de la zone d'activité de l'Epure à Verchaix, des guides de randonnée...

4 Autofinancement

Excédents reportés (réserves de la collectivité pour financer les futurs investissements).

5 Autres

Attributions de compensation





Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Le 30 novembre 2022, un moment protocolaire important dans la vie de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre s'est déroulé à la crèche des Loupiots à Samoëns. Il s'agissait de la signature officielle de la première Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de la Haute-Savoie, en présence de Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes et de Flavie Vercoutère, présidente de la CAF 74. Les maires et élus de la vallée, les conseillers départementaux du canton de Cluses, Marie-Antoinette Métral et Jean-Philippe Mas, ainsi que les représentants des structures d'accueil collectif et plusieurs assistantes maternelles du territoire étaient également présents.



Ouverture du Relais Petite Enfance

Au printemps 2022, afin de répondre aux besoins des familles et des professionnels de la petite enfance, un Relais Petite Enfance (RPE) a ouvert ses portes dans les Montagnes du Giffre.

Ce service de proximité - gratuit - propose des permanences pour les parents, futurs parents et assistantes maternelles, ainsi que des ateliers d'éveil pour les enfants avec leur assistante maternelle. Le RPE a pour mission d'être un point de référence - un guichet unique - pour les familles et les professionnels de la petite enfance sur l'ensemble des modes d'accueil, individuel ou collectif, le soutien à la parentalité, la formation...



La CTG est signée entre la CAF de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes et les 8 communes qui la composent : Châtillon-sur-Cluses, La Rivière-Enverse, Mieussy, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges et Verchaix.

Des actions prioritaires ont été définies, dont :

- Accroître le nombre de places d'accueil du jeune enfant en fonction des opportunités de déménagement des structures actuelles,
- Etudier l'opportunité de créer une Maison d'Assistants Maternels (MAM) ou une micro-crèche pour diversifier l'offre d'accueil du jeune enfant,
- Proposer une passerelle aux jeunes afin de découvrir le secteur de l'animation et favoriser l'obtention du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centres de vacances ou de loisirs,
- Encourager la montée en puissance d'espaces France services,
- Faciliter la coordination des interventions sur le territoire,
- Créer du lien social entre les habitants.

CHANTIERS

JEUNES DES MONTAGNES DU GIFFRE

Trois nouveaux chantiers ont eu lieu en 2022 en partenariat avec les municipalités locales : à Taninges en février, à Samoëns en avril et à Sixt-Fer-à-Cheval en novembre.

Depuis 2021, à l'initiative des animateurs de l'accueil jeunes des Montagnes du Giffre, des chantiers permettent aux jeunes de 11 à 17 ans de réaliser des missions dans des domaines variés : bricolage, peinture, entretien des espaces verts, logistique...

La nature des travaux est établie en fonction des besoins, par les communes du territoire, premiers partenaires du dispositif. En contrepartie, les jeunes bénéficient d'activités culturelles ou sportives offertes et de cartes cadeaux. Un principe gagnant-gagnant afin de valoriser les efforts consentis par chacun !



Accueil jeunes : un nouveau logo qui symbolise le "vivre ensemble"

Cette nouvelle identité visuelle est issue d'un concours lancé auprès des adolescents qui fréquentent l'accueil jeunes. La Communauté de Communes a reçu une dizaine de propositions, toutes intéressantes.

Ce sont d'abord les jeunes qui ont voté pour leurs trois logos favoris, puis ensuite les membres de la commission 4 - consacrée à la vie sociale et présidée par Sylvie Andrès - qui ont désigné le logo vainqueur, celui de la jeune Tara Chedal. Ce nouveau logo est désormais utilisé sur les supports de la structure, la signalétique des bâtiments, les vêtements des animateurs...



A Taninges en février 2022



A Samoëns en avril 2022



A Sixt-Fer-à-Cheval en novembre 2022





Baby-sitting : 16 jeunes formés avec succès !

Fin 2022, 16 jeunes ont suivi la première formation "baby-sitting" organisée par la Communauté de Communes avec l'appui des professionnels des structures d'accueil collectif du territoire.

Entre modules théoriques sur 4 demi-journées et immersion dans les crèches et les centres de loisirs lors des vacances scolaires, plusieurs thématiques ont pu être abordées avec les adolescents : développement et besoins de l'enfant (hygiène, sécurité, sommeil, alimentation...), activités à proposer en fonction des âges, pratiques en termes de rémunération, législation du travail... Tous intègrent le réseau "baby-sitter" des Montagnes du Giffre : ils peuvent ainsi être contactés plus facilement par les familles.



Soutien aux jeunes sportifs de haut niveau

Sur la saison 2021/2022, c'est une enveloppe de 45 000 euros que la Communauté de Communes est fière d'apporter à ses 24 champions. Tous ont été mis à l'honneur lors d'un moment convivial en octobre 2022, en présence des familles et des élus locaux.

A travers cette reconnaissance, ce sont l'engagement et la performance sportive qui sont récompensés, mais également l'accompagnement quotidien des clubs et des familles, l'appui des collectivités locales et des partenaires privés. Cette initiative poursuit un double objectif : celui de soutenir le sport de haut niveau qui coûte cher aux familles et celui de promouvoir la pratique du sport pour tous.

→ La Communauté de Communes soutient également financièrement la section ski du collège de Tanninges, à hauteur de 11 550 euros en 2022.



Soutien à l'enseignement musical

Le territoire des Montagnes du Giffre compte 6 associations musicales, dont 4 certifiantes. Depuis sa création, la Communauté de Communes soutient le fonctionnement de ces structures afin de garantir la facilité d'accès à l'enseignement musical pour les enfants du territoire. En 2022, la collectivité a soutenu les structures d'enseignement musical à hauteur de 81 500 euros.



La collectivité soutient aussi plusieurs structures locales, en lien avec ses domaines de compétence :

- Radio Giffre : 15 000 euros
- France Services (Mission Locale Jeunes et Faucigny Mont Blanc Développement) : 31 500 euros
- EHPAD de Tanninges : 70 000 euros
- Banque alimentaire : 1 300 euros
- Conciliateurs de justice : 500 euros



Soutien aux événements d'intérêt communautaire

La collectivité soutient les événements du territoire dans un objectif de promotion du territoire, de création de lien social entre les habitants et de diversification des publics.

Elle apporte un soutien financier aux associations dans l'organisation d'événements d'intérêt communautaire, qu'ils soient à caractère culturel ou sportif. En 2022, la Communauté de Communes a apporté son soutien financier aux événements suivants :

- Ultra trail du Haut-Giffre : 5 000 euros,
- KM vertical du Criou : 1 500 euros,
- Rando VTT de la Ramaz : 2 000 euros,
- Championnats du Monde de nage en eau glacée : 3 500 euros,
- La Grande Odyssée : 69 500 euros,
- Festival Lyrique Samoëns Montagnes du Giffre : 13 000 euros,
- Criou Celt Festival : 2 000 euros,
- Marche rose solidaire : financement des supports de communication.



Petite enfance, accueils de loisirs et accueil jeunes

En matière de Petite Enfance, la Communauté de Communes a soutenu en 2022 - à hauteur de 315 000 euros - trois structures multi-accueil :

- les P'tits Bouts à Tanninges,
- les Loupiots à Samoëns,
- les P'tits Bouts à Mieussy.

En ce qui concerne l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), trois structures assurent un service dans les Montagnes du Giffre :

- les P'tits Montagnards à Mieussy,
- le CLAP Jacquemard à Tanninges,
- la Marmotte à Samoëns.

A l'instar des crèches, ces trois structures sont ouvertes aux enfants des huit communes du territoire. La Communauté de Communes a soutenu en 2022 les deux structures associatives - P'tits Montagnards et CLAP - à hauteur de 171 000 euros.

La Communauté de Communes gère en régie l'ALSH La Marmotte et l'Accueil jeunes (destiné aux enfants de 11 à 17 ans). Le budget consacré à ces deux accueils de loisirs était de 260 000 euros en 2022.





Gestion et entretien des sentiers

Afin de proposer une pratique sûre et sereine sur les sentiers des Montagnes du Giffre, d'autant plus à l'approche de la saison estivale, la **Communauté de Communes - via son service sentiers - assure l'entretien, le balisage et les travaux sur les 700 km d'itinéraires du territoire.**

Chaque année, c'est au début du mois de mai que les agents du service "sentiers" débutent leur saison, cette dernière s'étirant jusqu'à l'automne. **Pendant cette période, une dizaine de saisonniers vient renforcer l'équipe permanente.**

En 2022, le service "sentiers" a consacré plus de 6 000 heures, soit 750 journées de travail, pour réaliser ces missions.



En mai 2022, grâce au travail de relations-presse de Haut-Giffre Tourisme, **TF1 a consacré un reportage (JT 13 h) au travail d'entretien des sentiers dans les Montagnes du Giffre.** Plusieurs séquences ont été tournées en compagnie des agents du service "sentiers", notamment la remise en place des câbles du Pas du Boret et l'installation de la passerelle de la cascade de la Vogealle à Sixt-Fer-à-Cheval.

Ce type de reportage, **dans un média national à forte audience - en moyenne, 4.5 millions de téléspectateurs -** est une belle reconnaissance par rapport à la qualité de nos sentiers et au savoir-faire de ceux qui les entretiennent !

> Reportage visible sur <https://www.facebook.com/montagnesdugiffre/videos/800557167594119>



Nos agents plus visibles sur les sentiers !

Depuis l'été 2022, les agents du service "sentiers" portent des vestes et des tee-shirts confortables et colorés, avec la mention "Montagnes du Giffre / Service sentiers" inscrite au dos.

C'est une question de visibilité et de sécurité, notamment sur les chemins empruntés par des vététistes. De plus, il est important que les équipes soient rapidement identifiées lors des travaux en extérieur, par les promeneurs, les propriétaires fonciers, les alpagistes, les services des mairies...



Transfert de la compétence "VTT de descente"

En 2022, les élus ont approuvé la **modification de la compétence "Protection et mise en valeur de l'environnement", avec restitution aux communes de la gestion des itinéraires de VTT "à profil descendant" accessibles depuis les remontées mécaniques.**

Pour les élus, « ce type de piste, dont l'accessibilité est conditionnée au fonctionnement des remontées mécaniques, ne représentent plus un intérêt communautaire. Nous préférons concentrer nos efforts sur le développement des pistes VTT classiques et celles destinées aux VTT à assistance électrique, notamment pour améliorer l'offre grand-public et familial ».



Assainissement non collectif : la Communauté de Communes comme unique interlocuteur

Depuis le 1^{er} janvier 2022, suite à la dissolution du SIMV du Haut-Giffre, la Communauté de Communes exerce la compétence "Assainissement non collectif". **La collectivité a désormais en charge le suivi, l'assistance et le contrôle des installations d'assainissement non collectif** pour les huit communes du territoire : Châtillon sur Cluses, La Rivière-Enverse, Mieussy, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges et Verchaix.



Un SIG qui se structure pour répondre aux besoins des services !

Autrefois limité et peu fonctionnel, le **Système d'Information Géographique (SIG) de la Communauté de Communes commence à se structurer.** Entre mars et septembre 2022, la collectivité a accueilli une stagiaire, Elise Willart, dont la principale mission était d'engager un travail d'organisation des données SIG, en lien avec les besoins des services, notamment pour les sentiers, les transports ou la collecte des déchets.

Des temps d'échanges avec les élus et les agents de la Communauté de Communes ont permis à chacun de mieux le rôle du SIG : **un outil qui permet de gagner en vision territoriale, un appui à la prise de décision,** que ce soit pour mieux gérer l'espace urbain, ou pour optimiser le fonctionnement des services.



La déchèterie se mouille pour l'Arve... et le Giffre !

L'an dernier, la **Communauté de Communes a réalisé des travaux à la déchèterie des Montagnes du Giffre, grâce aux aides du dispositif Arve Pure** - alloués par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse afin de réduire les rejets de micropolluants impactant les milieux naturels :

- Couverture et achat de bacs pour la dépose des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS),
- Couverture et mise sous rétention de l'abri de dépôtage des huiles usagées,
- Achat d'une cuve double paroi pour stocker l'AdBlue et le Gazole Non Routier (GNR),
- Achat d'armoires et de bacs de rétention pour l'atelier.

Le coût global de ces travaux est de 53 000 euros, financés à 40% par le dispositif Arve Pure ; le reste étant pris en charge par la Communauté de Communes.





Haute-Savoie Rénovation Energétique : un service qui a trouvé son public !

Depuis 2021, l'Espace Info Énergie est remplacé par Haute-Savoie Rénovation Energétique (HSRE), un service financé Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Certificats d'Economie d'Énergie, le Département de Haute-Savoie et la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre.

Ce dispositif propose aux particuliers en maison individuelle, mais aussi aux copropriétés et au petit tertiaire privé, un parcours global d'accompagnement à la rénovation énergétique de leur logement. **Des permanences gratuites sont notamment proposées dans les Montagnes du Giffre, au siège de la Communauté de Communes à Talinges, les jeudis tous les 15 jours en matinée.**

86
personnes
ont été **conseillées**
par téléphone

51
personnes
ont été **reçues**
en rendez-vous

7
projets
ont bénéficié d'un
accompagnement dédié



L'urbanisme en quelques chiffres...

Pour rappel, la Communauté de Communes assure l'instruction de la totalité des actes pour le compte des communes suivantes : Châtillon-sur-Cluses, Mieussy, La Rivière Enverse, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Talinges et Verchaix. Et d'une partie des actes pour la commune de Morillon.

En 2022, le nombre d'actes a baissé par rapport à 2021 (1 640 actes). Ainsi, le nombre de Certificats d'Urbanisme d'information a baissé (885 actes) ainsi que le nombre de déclarations préalables (398 actes). Toutefois, le nombre de permis de construire a progressé (185 actes) et les Certificats d'Urbanisme opérationnels restent stables (51 actes). Les contrôles de conformité sont passés de 17 à 25.

L'année 2022 a notamment été marquée par le projet d'agrandissement de la Fruitière des Hauts-Fleury à Mieussy.



Pour mieux comprendre la compétence « Tourisme »...

C'est en 2017 que la compétence "Promotion du tourisme" a été transférée à la Communauté de Communes.

Les anciennes associations des offices de tourisme de Morillon, Sixt-Fer-à-Cheval et Verchaix ont fusionné pour devenir l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) des Montagnes du Giffre, appelé « Haut-Giffre Tourisme » depuis 2021 (en intégrant les communes de La Rivière-Enverse et Châtillon sur Cluses).

L'autre OTI du territoire englobe les communes de Talinges et Mieussy, et in fine la station de Praz-de-Lys-Sommand. L'office de tourisme de Samoëns, quant à lui, a conservé son indépendance et est financé par la municipalité septimontaine.

Cette organisation n'empêche pas le travail collaboratif mené avec la Communauté de Communes, notamment sur la stratégie globale d'attractivité du territoire.

→ Pour l'année 2022, **les dépenses réalisées du volet « tourisme » de la Communauté de Communes s'élevaient à 1,8 million euros**, dont 1,1 million d'euros sous la forme de subventions destinées aux OTI.



Les Montagnes du Giffre font salon !

En 2022, afin de promouvoir une destination commune, la Communauté de Communes et les trois offices de tourisme du territoire ont participé à plusieurs rendez-vous avec un stand unique :

- le Salon du Randonneur à Lyon en mars,
- le Salon Green France, dédié aux professionnels du tourisme, en mai,
- le Vélo Vert Festival à Samoëns en juin,
- le Salon International du Tourisme et des Voyages (SITV) à Colmar en novembre.



Eductour : les professionnels du tourisme en visite

En juin, à quelques jours du lancement de la saison estivale, la Communauté de Communes a organisé un nouvel éductour de la destination "Montagnes du Giffre" à Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval - en partenariat avec l'office de tourisme de Samoëns et le Syndicat Mixte du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval.

Cette journée a permis aux participants - tous professionnels du tourisme en contact avec la clientèle - d'avoir des informations pratiques que chacun peut mettre à profit auprès des visiteurs du territoire.



Agendas des événements

Afin de promouvoir les événements (visites, expositions, balades, concerts...) organisés par les Offices de Tourisme, les municipalités et les acteurs culturels du territoire, la Communauté de Communes édite - à chaque saison estivale - l'agenda « Mes rendez-vous des Montagnes du Giffre ». En 2022, deux agendas ont été édités, puis diffusés gratuitement dans les Offices de Tourisme, les commerces, les mairies...



Lancement de la création du site d'itinérance

Dans le cadre des actions mutualisées entre la Communauté de Communes et les Offices de tourisme, la collectivité a initié la création d'un site d'itinérance, projet débuté en 2022.

L'objectif de ce nouvel outil digital est de créer un point central d'information sur le sujet de l'itinérance à l'échelle de la destination, « car lorsque l'on randonne, il n'y a pas de frontière territoriale ». En outre la compétence sentier étant portée par la collectivité, il est assez naturel que l'outil soit porté à l'échelle du territoire. Le projet a notamment mobilisé les compétences des équipes des offices de tourisme, qui sont au cœur des attentes de la clientèle en séjour.

Utilisation simplissime, interface épurée, support séduisant... une simple visite sur ce nouveau support a de quoi mettre en appétit !

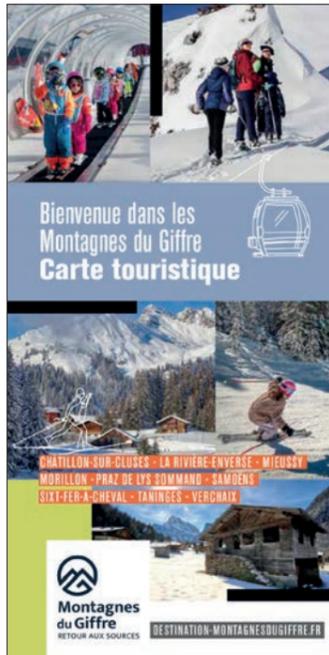
> Rendez-vous sur destination-montagnesdugiffre.fr



Des véhicules aux couleurs des Montagnes du Giffre !

Après avoir équipé les Offices de Tourisme d'une flotte de véhicules neufs en leasing en 2021, la Communauté de Communes a procédé à leur habillage aux couleurs de la marque « Montagnes du Giffre ».

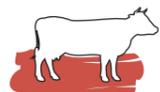




Edition d'une carte de découverte "hiver"

Nouvel outil grand-public de valorisation de la destination Montagnes du Giffre, la carte touristique - dans sa version hiver - est disponible gratuitement depuis 2022.

Edité par le service "Promotion du Tourisme" de la Communauté de Communes, en adéquation avec la stratégie globale d'attractivité du territoire, sa réalisation a également mobilisé les compétences des équipes des offices de tourisme, qui sont au cœur des attentes de la clientèle en séjour. **D'un point de vue visuel, le support est identique à la carte consacrée aux activités de loisirs estivales éditée en 2021.**



Nos alpagistes ont (toujours) du talent !

Fort du succès de sa première édition, qui a réuni quatorze exploitants-alpagistes et une multitude d'acteurs concernés par les espaces pastoraux - élus de la Communauté de Communes, organisations agricoles, partenaires institutionnels, touristiques ou environnementaux - le Prix d'Excellence Alpagnes du Haut-Giffre était de retour en 2022 !

Portée par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre, avec le soutien technique de la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie (SEA74) et le soutien financier du programme LEADER Arve & Giffre porté conjointement avec la Communauté de Communes Cluses, Arve et Montagnes (2CCAM), **cette démarche vise à mettre en valeur et donner du sens à l'agropastoralisme, qui fait partie de l'identité de notre territoire.**

Au début du mois de juillet, dix-sept alpages non-laitiers ont été visités avec une belle diversité géographique : plateaux de Sommand et Praz de Lys, montagne d'Uble, plateau de Loëx, plateau d'Agy, combe de Gers, montagne du Criou, vallon de Bostan, vallon de Sales... A chaque étape, l'accueil fut chaleureux, les échanges généreux et passionnés. Ils ont permis de mieux apprécier la richesse du travail effectué, les difficultés quotidiennes et l'importance de ces pratiques pour les espaces montagnards.



La Communauté de Communes, via son service "Promotion du Tourisme", poursuit l'édition de supports visant à valoriser l'offre touristique globale, notamment pour que chaque point d'accueil du territoire, indépendamment de la structure touristique à laquelle il est rattaché, puisse avoir le même niveau d'information, le but étant de participer au parcours client.

- **Guide touristique** des Montagnes du Giffre,
- **Cartes de découverte**, version été ou hiver,
- **Carto-guide** (recense les 650 kilomètres de sentiers balisés du territoire et propose une sélection de 55 balades),
- **Topo-guide** (offre une sélection de 32 itinéraires de balades familiales),
- **Dépliant** des itinéraires "VTT électriques",
- **Dépliant** de la voie-douce "Au fil du Giffre".



En novembre à Taninges, la 2^{ème} édition du Prix d'Excellence Alpagnes s'est conclue de la plus belle des manières... à l'occasion d'une cérémonie chaleureuse, au cours de laquelle les exploitants-alpagistes ont été distingués.

Accueillis par Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes et Cyril Cathelineau, vice-président de Communauté de Communes délégué à l'environnement, en présence de plusieurs personnalités politiques - notamment Rémy Darroux, sous-préfet de Bonneville, Sylviane Noël, sénatrice, Xavier Roseren, député et Marie-Antoinette Métral, conseillère départementale - **c'est à tour de rôle et sous les applaudissements du public que les alpagistes sont venus recevoir leur prix : un diplôme officiel, une plaque de concours agricole spécialement créée pour l'occasion, ainsi qu'une médaille décernée par le Ministère de l'Agriculture.**



Un Job dating réussi dans la vallée de l'Arve !

Face aux enjeux actuels dans la filière bois et aux difficultés de recrutement, le Pôle Excellence Bois, en partenariat avec Pôle Emploi et les communautés de communes Cluses, Arve et Montagnes du Giffre, ont organisé un Job Dating des métiers du bois en septembre à Thyez.

Avec 9 entreprises présentes et 2 organismes de formation (Les Compagnons du Tour de France d'Anney et la MFR Le Clos des Baz), les candidats présents ayant un projet professionnel ou de l'expérience dans la filière ont pu échanger de manière qualitative avec l'ensemble des participants. **De belles satisfactions en sont ressorties des deux côtés avec des échanges riches et la confirmation d'une embauche quelques jours plus tard.**

En conclusion, des pistes pour de futures collaborations se sont dessinées avec le besoin confirmé par les entreprises de multiplier ce type d'actions en Haute-Savoie.



Dispositif Sylv'ACCTES



A l'automne 2021, les élus de la Communauté de Communes ont voté l'adhésion de la collectivité à l'association Sylv'ACCTES. Ce dispositif régional permet aux propriétaires forestiers d'accéder à une expertise technique et des financements pour réaliser des actions portant sur l'amélioration des peuplements forestiers et sur la diversification d'essences forestières.

En adhérant à l'association, conjointement avec la Communauté de Communes Cluses, Arve et Montagnes (2CCAM), **les deux collectivités ont élaboré un Projet Sylvicole Territorial (PST), qui définit les itinéraires techniques susceptibles de faire l'objet de subventions de la part de Sylv'ACCTES.** Ce document a été rédigé en concertation avec les gestionnaires forestiers (Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière...), du monde environnemental (Conservatoire d'Espaces Naturels, SM3A...) et des collectivités et services de l'État.

L'objectif forestier annoncé, pour la période 2021-2024, est de réaliser 200 hectares de travaux pour un montant d'aide visé de 100 000 euros.

Bilan en chiffres fin 2022

9
dossiers instruits,
dont 5 dans les
Montagnes du Giffre

44
hectares de forêts
concernés par des travaux,
dont 29 hectares
dans les Montagnes
du Giffre

39 000
euros d'aides,
dont 23 000 euros
dans les Montagnes
du Giffre



Restez en contact !

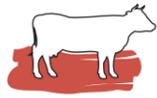


sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/





Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre

En 2019, le PPT a été renouvelé jusqu'en 2024, entre la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de poursuivre le soutien à l'activité pastorale du territoire.

En 2022, un COPIL a été organisé en mai pour valider les dossiers suivants :

- 1 projet concernant les accès / desserte de plusieurs alpages,
- 1 projet pour de l'alimentation en eau : stockage et points d'abreuvement pour des ovins,
- 1 projet de reconquête pastorale,
- 1 projet d'étude sur l'organisation pastorale du plateau de Loëx suite à la création de l'AFP,
- Le projet du Prix Excellence Alpage pour l'année 2024,
- L'animation du dispositif PPT (financement d'un poste).

Lors de ce COPIL, la Région a été sollicitée officiellement afin d'obtenir des crédits supplémentaires pour l'année 2024, au vu de la consommation des enveloppes (quasiment 100%) et des besoins pastoraux identifiés à venir.



Transport scolaire

En 2021, c'était le SIMV du Haut-Giffre qui "portait" la gestion du transport scolaire, par délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour les communes des Montagnes du Giffre. Néanmoins, la dissolution de ce syndicat au 31 décembre 2021 entraîne un transfert de la compétence à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2022.

Chaque année, ce sont plus de 800 élèves de 15 établissements qui sont transportés quotidiennement via une vingtaine de circuits. La participation financière demandée aux familles par enfant - qui varie selon les lieux de résidence - est en moyenne de 80 euros, soit environ 10% du coût réel du transport, le reste étant pris en charge par la collectivité.

En 2022, la Communauté de Communes a notamment édité un dépliant d'information, envoyé aux familles avec les cartes de transport. A l'intérieur, on y retrouve des informations pratiques : contacts utiles, règles de bonne conduite dans les bus, aides financières...



GEMAPI

La GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire pour les Communautés de Communes depuis le 1^{er} janvier 2017. Le but de la GEMAPI est, à l'échelle de notre territoire, la préservation de l'eau et des milieux aquatiques de l'ensemble du bassin versant de l'Arve, y compris le Giffre, tout en se protégeant contre les crues.

Pour financer la prévention des inondations, la protection des milieux aquatiques et la préservation de la qualité de l'eau, les Communautés de Communes ou d'Agglomération du territoire de l'Arve et ses Affluents ont mis en place la taxe GEMAPI. Elle est répartie sur les contributions directes locales soit : les taxes Foncières sur les propriétés bâties et non bâties, la taxe d'Habitation et la Cotisation Foncière des Entreprises.

Sur le territoire des Montagnes du Giffre, la taxe GEMAPI est prélevée et reversée au SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents), à qui la collectivité a délégué la gestion de la compétence.

→ Informations sur www.riviere-arve.org



Mobilité : création d'une commission de travail

Bien que la Communauté de Communes ait fait le choix de ne pas prendre la compétence « mobilité » en 2021 - et de la laisser à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les élus ont souhaité engager un travail de fond pour améliorer les infrastructures de mobilité de proximité, en lien avec les usages du quotidien, « car conscients que la question des déplacements est cruciale pour le développement de la vallée et la qualité de vie des citoyens ». C'est notamment pour cela qu'une commission de travail a été créée et qu'un chef de projet mobilité / transport a été recruté en 2022 par la collectivité.



150 bénéficiaires pour l'aide à l'achat d'un vélo électrique : les crédits désormais consommés

Courant 2022, les crédits alloués au dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) ont été épuisés. L'opération, lancée à l'automne 2020 a connu un grand succès - avec 150 bénéficiaires au total, pour une aide globale de 30 000 euros.

Les élus de la Communauté de Communes ont décidé de ne pas prolonger ce dispositif pour le moment, considérant qu'il était « plus utile de concentrer les efforts financiers de la collectivité sur l'aménagement de nouvelles pistes cyclables dans la vallée ».



Réalisation d'un schéma directeur cyclable

En 2022, la Communauté de Communes a débuté la réalisation d'un schéma directeur cyclable à l'échelle du territoire. Il est le travail des élus et des services de la Communauté de Communes, auxquels ont été associés la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de la Haute-Savoie, l'ADEME, les partenaires touristiques et associatifs.

Une fois finalisé et validé en conseil communautaire, ce document doit offrir un cadre de travail commun pour agir de manière concertée en faveur de l'utilisation du vélo sur le territoire, en bref « permettre de coordonner la réflexion sur les itinéraires à aménager et les services complémentaires à développer, notamment pour inciter à la pratique du vélo ».



Créer un véritable réseau cyclable maillé autour d'axes structurants entre les communes et d'axes secondaires à l'intérieur des communes, aussi bien pour un usage quotidien type domicile-travail que pour un usage lié aux loisirs.





Pour mieux comprendre la mobilité touristique saisonnière

Pour rappel, le 1^{er} juillet 2021, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Autorité Organisatrice des Mobilités sur le territoire a repris le contrat des navettes ski-bus du Haut-Giffre. Ce service était auparavant organisé par le Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre (SIMG).

Pour autant, la Région n'est pas tenue à un exercice direct de la compétence. La Région a donc choisi - en concertation avec les conseillers communautaires des Montagnes du Giffre - de déléguer le contrat à la Communauté de Communes. Cette dernière organise le service des navettes skibus depuis la saison d'hiver 2021/2022, ainsi que la mobilité touristique saisonnière (hiver et été) pour une durée de 6 ans.



Franc succès pour le service de navettes estivales !

En 2021, sur le modèle des navettes hivernales, la Communauté de Communes a lancé son premier service de navettes estivales, avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des communes du territoire.

Suite au succès de cette première édition « test » - tant auprès des touristes, que des socio-professionnels et des habitants de la vallée - la collectivité a reconduit le service en 2022, en l'amplifiant davantage :

- **Nouvelles lignes**, notamment vers les communes de Châtilillon-sur-Cluses, La Rivière-Enverse, Mieussy et Taninges ; les plateaux de Praz de Lys et Sommand,
- **Meilleur cadencement** et horaires des correspondances optimisés,
- **Porte-vélos** sur les bus,
- Pass 10 journées et abonnement « 2 mois »,
- Charte graphique dédiée et **promotion du service amplifiée**.

Au total, **15 000 voyageurs ont été transportés sur l'ensemble des lignes**, avec une fréquentation plus importante sur les lignes 1 et 2, celles qui traversent la vallée depuis Mieussy ou Châtilillon-sur-Cluses jusqu'au Cirque du Fer-à-Cheval. **Le budget global du dispositif était de 210 000 euros, financé à 50% par la Région**, le reste étant pris en charge par les collectivités locales et dans une moindre mesure par les usagers via l'achat des billets.



Skibus 2022/2023 : gestion et promotion du service

Pour se rendre sur les pistes du Grand Massif et de Haut-Giffre Nordique (Col de Joux Plane et Sixt-Fer-à-Cheval), **les skieurs et les promeneurs peuvent emprunter - gratuitement et 7 jours sur 7 - les navettes hivernales skibus**. 11 lignes sont mises en place au départ des communes de Châtilillon-sur-Cluses, La Rivière Enverse, Morillon, Verchaix, Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval.

C'est la Communauté de Communes qui gère le dispositif, tant au niveau financier que de l'organisation : relations avec le transporteur et les partenaires (Grand Massif, Offices de Tourisme...), élaboration des fiches horaires, communication sur le service...

Cet hiver, oubliez votre voiture, Empruntez les navettes skibus !

Saison 2022 2023

11 lignes de navettes* pour se rendre sur les pistes du Grand Massif et de Haut-Giffre Nordique

TOUS LES JOURS Everyday **SERVICE OFFERT** Free

*Au départ de Châtilillon-sur-Cluses, La Rivière Enverse, Verchaix, Morillon, Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval

Service 7j/7 Avec transport de vélos

Navettes estivales

DANS LES MONTAGNES DU GIFFRE

DU 4 JUILLET AU 26 AOÛT 2022

AU DÉPART DE MIEUSSY / SOMMAND, CHÂTILLON SUR CLUSES, TANINGES / PRAZ DE LYS, LA RIVIÈRE ENVERSE, MORILLON, VERCHAIX, SAMOËNS, SIXT-FER-À-CHEVAL.

Cet été, laissez-vous transporter en toute sérénité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes



Outils numériques : site internet / page Facebook de la collectivité

Site internet

- Fréquentation, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022
- 44 000 sessions (39 000 en 2021, 26 000 en 2020)
 - 30 000 visiteurs (25 000 en 2021, 16 000 en 2020)
 - 89 000 pages vues (88 000 en 2021, 66 000 en 2020)
 - Durée moyenne d'une session = 1'47 min.

Classement des pages les + visitées

- 1/ Déchèterie
- 2/ Accueils de loisirs (Marmotte + Accueil jeunes)
- 3/ Offres d'emploi
- 4/ Navettes estivales
- 5/ Transport scolaire
- 6/ Vélo
- 7/ Redevance des ordures ménagères

Page Facebook

- + 100 posts publiés
 - 1^{er} janvier = 1 205 abonnés
 - 31 décembre = 2 038 abonnés
- Soit une progression de +69% du nombre d'abonnés



Montagnes du Giffre **Mag'** 17-18 février 2022

Prix d'Excellence Alpes du Haut-Giffre Nos alpagistes ont du talent !

4 Relais Petite Enfance : un trait d'union entre les associations maternelles et les familles

10 Savez-vous ce que deviennent vos déchets une fois mis dans la poubelle ?

12 Comment est assuré l'entretien des sentiers des Montagnes du Giffre ?

Montagnes du Giffre **Mag'** 17-18 février 2022

Montagnes du Giffre **Mag'** 17-18 février 2022

Montagnes du Giffre **Mag'** 17-18 février 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTAGNES DU GIFFRE

ANNÉE 2021

Publication d'un magazine « spécial Redevance des Ordures Ménagères » (janvier 2022), d'un magazine de la Communauté de Communes (février 2022) et du rapport d'activité 2021 (septembre 2022).

→ Ces trois supports sont disponibles en téléchargement (pdf) sur le site de la Communauté de Communes www.montagnesdugiffre.fr

Une vingtaine de communiqués en 2022

En fonction de l'actualité, des projets et/ou des évènements mis en place, **des communiqués sont envoyés régulièrement à une liste de destinataires** - notamment composée des conseillers communautaires, des maires, des agents de la Communauté de Communes, des partenaires locaux, de la presse locale.

→ Tous les communiqués sont disponibles en téléchargement (pdf) sur le site de la Communauté de Communes www.montagnesdugiffre.fr

Communiqué de presse

Plaines de Lalle - Les Gels, Taninges et Verchaix **Elus et propriétaires fonciers d'unissent au sein d'une Association Foncière Pastorale**

Communiqué de presse

Santiers pédestres et VTT **Plusieurs dégradations de balises directionnelles constatées ces derniers semaines**





Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

508 avenue des Thézières
74440 Taninges

04 50 47 62 00

accueil@montagnesdugiffre.fr



Restez en contact !



sur notre site internet :

www.montagnesdugiffre.fr



sur notre page Facebook :

www.facebook.com/montagnesdugiffre/